

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20210929-D202161-DE
Reçu le 04/10/2021
Publié le 04/10/2021

**délibération :
D_2021_6_1**

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 29 septembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du Conseil : 21 Septembre 2021

Présents : 11

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Votants : 15

**Objet : Modification du
règlement intérieur du
cimetière communal**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Monsieur SARRAT Rémi a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie
Monsieur DOUET Anthony a donné pouvoir à Madame PRUDHOMME Cécile
Madame CORBIN Manitaritiana a donné pouvoir à Monsieur BOSSARD Jean Paul

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitaritiana

Excusé(s) : Monsieur GAUTIER Laurent, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le règlement intérieur du cimetière a été adopté par délibération n° D2016-3-4 en date du 17 mai 2016.

Par délibération n°D2020-8-7 en date du 25 novembre 2020, le Conseil Municipal a adopté les nouveaux tarifs, dimensions et durées pour les concessions de l'ancien cimetière communal.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de compléter l'annexe n°1 du règlement intérieur du cimetière communal en précisant les dimensions des concessions de l'ancien cimetière et les dimensions des concessions du nouveau cimetière.

Monsieur Patrick GRENIER, appelé pour une urgence, quitte la séance et ne prend pas part au vote. Ayant le pouvoir de Monsieur Dominique GOUYGOU, celui-ci nesera pas comptabilisé pour le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de modifier l'annexe 1 du règlement intérieur du cimetière communal en précisant les dimensions des concessions de l'ancien cimetière et les dimensions des concessions du nouveau cimetière.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 29/09/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 04/10/2021

